

3^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

mercredi 13 mars 2019 à 19 h

SALLE 115, CENTRE SPORTIF SAINTE-FOY

PRÉSENCES :

M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice
M ^{me} Andrée Blanchet	Administratrice
M. Bernard Drouin	Président
M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice
M. Walter Ouellet	Trésorier
M. Pierre Pelletier	Secrétaire

IL Y A QUORUM

ABSENCES :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery

ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
---------------------------------	------------------------------------------------------------------------------

Deux (2) citoyens du quartier sont présents.

1. Ouverture de l'assemblée

M. Drouin, président, souhaite la bienvenue à toutes et à tous à cette troisième assemblée de l'année 2019 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Louis.

2. **Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

M. Ouellet demande d'ajouter le sujet « Politique de participation publique » au point 4 de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 19-03-01

SUR PROPOSITION DE Mme Nadia Aubin-Horth, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Andrée Blanchet, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout demandé.

3. **Adoption du procès-verbal du 13 février 2019**

RÉSOLUTION 19-03-02

SUR PROPOSITION DE M Walter Ouellet, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Andrée Blanchet, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Louis du 13 février 2019.

4. **Suivi des dossiers**

• **Suivi consultation du 13 février 2019**

Mme Christina Bucica informe le conseil d'administration que le rapport qu'elle a produit de la consultation tenue sur le projet de règlement modifiant notamment la largeur minimale des lots, lequel inclut l'avis du Conseil de quartier, a été examiné en comité plénier du Conseil d'arrondissement. L'orientation alors retenue est que le règlement soit adopté, sans modification, lors de l'assemblée du Conseil d'arrondissement du 8 avril prochain.

Tel que mentionné dans l'avis du CQSL, M. Bernard Drouin réitère l'intérêt qu'aurait représenté de connaître le quantum des terrains qui pourront être subdivisés conformément aux modifications réglementaires proposées.

• CUCQ et Le Phare

Mme Bucica informe que la résolution 19-02-04 adoptée par le CQSL concernant l'accès aux avis de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec a été remise aux élus de l'arrondissement ainsi qu'au service de la Ville responsable de la Commission.

• Table environnement

M. Louis Alexandre, membre du CQSL nommé par le conseil d'administration pour participer aux travaux de la *Table de concertation Environnement des conseils de quartier*, fait rapport des travaux effectués. Après examens de propositions faites par les conseils de quartier, la Table a déterminé cinq thèmes prioritaires dont le traitement sera confié à autant de comités :

- canopée, verdissement et flore urbaine
- matière résiduelle
- mobilité
- qualité de l'air
- autres formes de pollution (ex : bruits)

Il est discuté que les membres de la Table, en particulier ceux qui ne sont pas administrateurs d'un conseil de quartier, devront prendre les moyens pour s'assurer que lors de la prise de position par la Table ils y fassent des choix cohérents à la pensée du conseil de quartier qu'ils représentent. M. Alexandre reçoit la confiance des membres du conseil d'administration du CQSL pour agir en conséquence de cette préoccupation.

• Vision habitation

M. Pelletier résume les propos tenus lors de la rencontre du groupe de discussion des représentants de conseils de quartier formé par la Ville dans le cadre de la préparation de la future « Vision de l'habitation ». Un rapport des discussions préparé par les représentants de la Ville sera remis.

Des propositions ont été demandées aux participants pour que la ville soit : 1) attractive; 2) inclusive; 3) innovante. Il était également demandé quelle action devrait être menée par le maire dans le cadre de la vision de l'habitation. M. Pelletier a respectivement

suggéré :

- de se servir de la densification pour créer des milieux attractifs
- de favoriser la mixité de la population
- en complément des outils règlementaires normatifs, que la Ville ait des pouvoirs pour avantager l'innovation et désavantager les manques à cet égard (approche « bonus-malus »)

Enfin, M. Pelletier a suggéré que le maire mette l'emphase sur la réalisation du projet de transport structurant et que la planification du développement du territoire soit examinée pour identifier et profiter des opportunités créées par celui-ci.

• **Déneigement et trottoirs**

M. Ouellet informe que suite aux demandes faites à la Ville de procéder au déneigement du trottoirs de la rue Fournier (résolution 18-10-04), le président du Conseil d'arrondissement a annoncé que la Ville est à analyser les déplacements et la circulation dans le secteur et que le déneigement du trottoir de la rue Fournier en fait partie. M. Ouellet indique également que selon les renseignements obtenus de la Ville, le coût de déneigement d'un trottoir comme celui de la rue Fournier est de 4850\$/km.

• **Assemblée générale annuelle**

Mme Buccica confirme qu'un représentant de la Ville fera une présentation concernant les diverses mesures qui seront prises durant les travaux de réaménagement de la rue de l'Église pour, entres autres, maintenir les accès de même que les services.

L'assemblée générale aura lieu le 17 avril 2019. À cette fin :

RÉSOLUTION 19-03-03

SUR PROPOSITION DE M Walter Ouellet, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Andrée Blanchet, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'allouer la somme de 100\$ aux fins de la tenue de l'assemblée générale annuelle.

RÉSOLUTION 19-03-04

SUR PROPOSITION DE M Bernard Drouin, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Carole Dussault, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de

nommer Mme Christina Buccica pour agir comme présidente d'élection lors de l'élection des administrateurs du CQSL.

• Demandes au 311

M. Ouellet rappelle que lors de la rencontre avec les représentants des conseils de quartier tenue le 17 mai 2018 et portant notamment sur l'élaboration de la politique de participation publique, les représentants de la Ville ont fait part de la possibilité que les conseils de quartier soient informés de toutes les demandes communiquées par le service téléphonique 311. Le CQSL avait en fait une demande en ce sens en mars précédent (résolution 18-03-04). Aucun suivi n'a été porté à la connaissance du CQSL. Mme Bucica vérifiera ce qu'il en est sur ce sujet.

• Politique de participation publique

M. Ouellet demande à quel stade d'élaboration est rendue la politique de participation publique. Mme Bucica indique que celle-ci demeure en cours d'élaboration et que des assemblées de consultation seront tenues durant l'automne sur un projet de politique. M. Pelletier soumet l'intérêt qu'il pourrait y avoir de procéder d'abord à des consultations particulières sur, par exemple, des orientations et priorités choisies par la Ville et qu'elle privilégierait pour la définition du contenu détaillé de sa politique.

5. Questions et commentaires du public

M. Jean-François Gosselin, conseiller municipal et chef de l'opposition officielle, mentionne faire une tournée pour rencontrer les conseils de quartier et fait part de l'importance qu'il accorde à leur rôle. Il mentionne être d'accord avec le contenu du mémoire produit par le CQSL concernant Le Phare. Il déplore particulièrement le non respect du PPU.

M. Gosselin explique être favorable au transport en commun mais déplore le manque d'information qu'il y aurait selon lui concernant le projet de transport structurant. Il déplore également qu'il manquerait d'analyse concernant d'autres options que le tramway. Les possibilités d'une augmentation de la desserte par autobus ou d'un métro devraient être examinées. Il fait part également de sa position en faveur de la construction du troisième lien à l'est.

M. Louis Alexandre rapporte faire le constat du risque d'accident pouvant impliquer des étudiants de l'école de Rochebelle qui

doivent traverser le boulevard Hochelaga à l'intersection avec l'avenue Lavigerie. Il s'agit d'étudiants qui habitent à proximité, et d'autres qui descendent des autobus en provenance de l'ouest ou qui y montent pour aller en direction est. M. Alexandre a constaté l'accroissement de ce risque entraîné par la présence de bancs de neige sur les trottoirs ou en bordure de chaussée. Les administrateurs du CQSL rapporteront la situation à la Ville via le service téléphonique 311.

6. Période d'information des membres du conseil municipal

Aucune discussion n'a été tenue étant donné l'absence d'élu.

7. Divers

RÉSOLUTION 19-03-05

SUR PROPOSITION DE M. Pierre Pelletier, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Walter Ouellet, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de souhaiter au maire de la Ville, M. Régis Labeaume, le plus prompt des rétablissements.

• Correspondance

Il n'y a rien à ce point.

• Trésorerie

M. Ouellet informe les membres du conseil de quartier du solde au compte de 1483,42 \$ en date du 28 février 2019 suite au versement d'une subvention de 1 000\$ par la Ville.

• Secrétariat

Il n'y a rien à ce point.

8. Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant complété, sur une proposition de M. Drouin, l'assemblée est levée à 21h 05.

Bernard Drouin, président

Pierre Pelletier, secrétaire